



Que fait-on dans ce métier ?

Description du métier

Le couvreur réalise la toiture d'une construction neuve ou d'un bâtiment en réfection pour les mettre à l'abri des intempéries (pluie, neige, grêle, vent...) et assurer l'évacuation des eaux de pluie. C'est un poste clé dans le bâtiment : après son travail, le bâtiment est « hors d'eau » et les travaux intérieurs (électricité, plomberie, plâtrerie...) peuvent débuter.

La première étape de son travail consiste en la préparation du chantier. Il met en place les échafaudages, installe les systèmes de levage et les points d'ancrage pour les harnais, fixe les liteaux (lattes de bois supportant la couverture) sur la charpente.

Une deuxième étape concerne la pose de la zinguerie. Le couvreur prépare et installe tout le système de récupération des eaux (gouttières, chéneaux, tuyaux de descente) jusqu'au regard d'évacuation.

Ensuite, il met en place les matériaux de couverture selon les techniques appropriées : techniques traditionnelles avec les tuiles, les ardoises ou le chaume, techniques innovantes avec le zinc, le cuivre, l'inox, l'aluminium...

Le maintien de l'étanchéité dans les travaux de raccords autour ou le long des cheminées, murs, lucarnes, gaines d'aération, panneaux solaires,... est extrêmement important.

La couverture est un métier varié qui implique la maîtrise de nouvelles technologies ou au contraire la sauvegarde de savoir-faire traditionnels (dans les monuments historiques par exemple).

Les réglementations thermiques et environnementales ont un fort impact sur les métiers de la couverture. Les entreprises développent différents types de stratégies pour être à même de :

- Proposer une offre globale de construction ou rénovation en s'associant avec d'autres corps d'état (maçon, isolation/plaquistes, menuiserie, plomberie/chauffage...)
- Répondre à des marchés spécifiques touchant la rénovation énergétique du bâti ancien ou patrimonial.



Conditions de travail

Tous ces travaux se déroulent le plus souvent sur des toitures en pente, à plus ou moins grande hauteur : le couvreur ne doit pas avoir le vertige, et porter une attention permanente à la sécurité, en s'équipant d'un harnais et d'un casque. Il lui faut aussi une bonne condition physique pour déplacer les matériaux, travailler à genoux ou penché, quasiment par tous les temps. En fonction des chantiers, il se déplace régulièrement et peut ne pas rentrer chez lui tous les soirs.

De plus, le soin et la précision sont de rigueur dans les manipulations et dans la pose (pour garantir l'étanchéité de l'ensemble).

Recherche d'emploi

Métiers du ROME :

F1610 Pose et restauration de couvertures

EVOLUTION DU METIER :

- Proposer une rénovation renforcée de la toiture (responsable en moyenne de 20 à 30% des déperditions d'énergie) grâce à la parfaite mise en œuvre des isolants (ouate, chanvre, plumes, laine...).
- Raccorder la toiture lors d'une Isolation Thermique par l'Extérieur, poser une sous toiture, poser un pare vapeur etc.
- Participer à la pose d'un toit végétalisé pour améliorer l'isolation thermique et la régulation de l'hygrométrie.
- Installer des panneaux solaires thermiques et tuiles solaires, en concertation avec le plombier chauffagiste
- Installer des panneaux photovoltaïques en partenariat avec l'électricien (intérêt de la double compétence couverture/électricité pour les futurs professionnels).

Comment y accéder ?

Se former

Formation initiale

BASSE NORMANDIE

CAP couvreur

BP couvreur

CFA du Calvados (Caen), EREA St Lô, CFA Coutances, CFA Alençon, SEP Laplace Caen

Formation continue

BASSE NORMANDIE

Préqualification métiers du gros œuvre et second œuvre bâtiment ENEFA Hérouville

Préqualification métiers du second œuvre et du bâti ancien
Greta Sud Normandie - Agence d'Alençon

CAP couvreur Greta des estuaires (Coutances), Greta du Calvados (Caen)

TP couvreur zingueur AFPA Caen

MC Zinguerie CFA du Calvados (Caen)

CQP installateur en systèmes solaires thermiques et photovoltaïques Groupe FIM Granville

